

THEME N° 6

DROIT ECONOMIQUE & DROIT COMMERCIAL

Je serai absent au cours de cette séance du 07.12.2009. Il vous est néanmoins demandé d'étudier le thème proposé et d'effectuer les exercices demandés.

QU'EST-CE QUE LE DROIT ECONOMIQUE?

C'est un droit qui porte
l'organisation juridique des
activités économiques
opérées tant par l'initiative
privée que par les pouvoirs
publics

Parmi les thèmes et disciplines qu'il couvre, on peut signaler:

- Le droit de la Concurrence,
- Le droit de la Distribution,
- Le droit de la Consommation
- Le droit des marchés publics (marchés de fournitures, marchés de travaux & marchés de services)
- La concession et la gestion déléguée
- Droit de l'entreprise
- Droit de la propriété intellectuelle,
- Etc.....

QU'EST-CE QUE LE DROIT COMMERCIAL?

- ❑ Le droit commercial est une branche du droit privé qui régit les activités de commerce, i.e. de production, de distribution et de services.
- ❑ Il englobe à la fois le commerce au sens courant du terme, c'est-à-dire les activités d'échange et de production.
- ❑ Il régit également l'exercice de la profession de commerçant et définit le régime juridique applicable aux actes de commerce.

- Il couvre non seulement les activités commerciales mais aussi les activités industrielles, les activités bancaires, les assurances, ainsi que tous les services mis à la disposition des consommateurs
- C'est la raison pour laquelle on parle de plus en plus de droit économique plutôt que de droit commercial.

Il a pour principaux acteurs des personnes physiques (les commerçants) mais aussi des sociétés qui sont également désignées sous le vocable d'entreprises commerciales.

Evolution du droit commercial au Maroc

- ❑ Le premier Code de commerce marocain (inspiré du Code Napoléon de 1807) remonte au 12 août 1913.
- ❑ Il a été remplacé en 1996 par un nouveau Code (Loi N° 15-95 promulguée par le dahir du 1er Août 1996) [Bulletin Officiel du Royaume du Maroc n° 4418 du Jeudi 3 Octobre 1996]
- ❑ Ce nouveau Code a rassemblé la plupart des lois éparpillées intéressant le commerce.

Le nouveau Code de Commerce est réparti en:

- 5 thèmes principaux :
 - ❖ le commerçant ;
 - ❖ le fonds de commerce ;
 - ❖ les effets de commerce ;
 - ❖ les contrats commerciaux ;
 - ❖ les difficultés de l'entreprise.

Exercice Noté

- En vous inspirant du Code de Commerce marocain tel qu'il a été modifié et mis à jour, formulez votre propre définition de chacun des termes figurant dans la diapositive précédente.
- Voir aussi (pour vous aider)
 - ✓ <http://users.skynet.be/avocats/droitcom.htm> (Droit Commercial)
 - ✓ <http://users.skynet.be/avocats/lactedec.htm> (Acte de Commerce)
 - ✓ <http://users.skynet.be/avocats/lentrep.htm> (L'Entreprise)
 - ✓ <http://users.skynet.be/avocats/commerc.htm> (Le Commerçant)
- Ce devoir doit être remis au responsable de classe qui me les remettra au cours de la séance du 14.12.2009

Rappel pour les prochaines séances:

- ◆ Lundi 14.12.2009: Les sociétés commerciales
- ◆ Samedi 19.12.2009: **Contrôle final**
- ◆ Lundi 21.12.2009: Affichage et remise des notes
(moyenne des):
 - ✓ Notes du 1^{er} contrôle
 - ✓ Notes du 2^{ème} contrôle
 - ✓ Notes pour les Exercices et devoirs remis
 - ✓ Notes de participation en classe